



PRÉSENTATION DU MICROLYCÉE

L'objectif du microlycée



Permettre à des jeunes qui ont interrompu leur scolarité au lycée de reprendre des études dans des conditions différentes et adaptées à leur situation en vue d'obtenir le baccalauréat **L, ES, S ou STI2D et de poursuivre des études supérieures ensuite.**

L'admission au microlycée



Les conditions :

- avoir entre 18 et 25 ans et avoir été admis en seconde
- avoir interrompu sa scolarité au moins 6 mois sans avoir obtenu le baccalauréat
- être volontaire pour reprendre des études dans un cadre adapté
- être motivé pour envisager des études supérieures

Les étapes :

- une prise de contact avec l'équipe du microlycée, au cours de laquelle le jeune et les professeurs vérifient que les conditions de la reprise des études sont réunies
- une rencontre individuelle avec des membres de l'équipe du microlycée permettant d'étudier le parcours personnel et le projet du jeune puis de présenter dans le détail le fonctionnement du microlycée
- une rencontre de confirmation permettant d'établir le contrat d'engagement définissant les modalités du déroulement prévu de la formation

Le statut du bénéficiaire



Les jeunes sont sous statut scolaire :

- ils bénéficient d'un certificat de scolarité, d'une carte de lycéen, d'une Carte Lycéo
- ils peuvent éventuellement percevoir les bourses
- ils peuvent conserver une activité salariée ou leur statut de demandeur d'emploi
- ils sont soumis au règlement intérieur du lycée auquel est rattaché le microlycée
- un accompagnement est proposé par la Mission Locale pour aider les jeunes dans leur parcours au microlycée (logement, santé, couverture sociale, revenu...)
- un hébergement en résidence universitaire peut être proposé si nécessaire

Les parcours proposés



Plusieurs parcours sont proposés, d'une durée variable en fonction des situations :

- un **parcours d'accueil**, destiné à accueillir ceux qui n'ont pas vraiment ou à peine engagé un cursus en lycée, et ceux qui rejoignent le microlycée en cours d'année, à l'issue duquel ils intégreront un parcours préparatoire ou terminal
- un **parcours préparatoire**, destiné à accueillir les jeunes « décrocheurs » de seconde et de première, à l'issue duquel les bénéficiaires se présentent aux épreuves anticipées
- un **parcours terminal**, destiné à accueillir les jeunes ayant achevé un parcours en classe de première ou ayant décroché au cours ou en fin de la classe de terminale, à l'issue duquel les bénéficiaires se présentent aux épreuves terminales (pour tout ou partie) et le cas échéant simultanément aux épreuves anticipées

Le baccalauréat



Les jeunes sont inscrits à l'examen en candidats scolaires ou en candidats « MOREA » (ils peuvent dans le second cas garder le bénéfice des notes obtenues lors d'une précédente session et pendant 5 ans lorsqu'elles sont supérieures ou égales à 10).

PRÉSENTATION DU MICROLYCÉE

La formation



L'emploi du temps est personnalisé en fonction du parcours antérieur, des contraintes personnelles et du projet de chaque jeune. La formation comprend :

- des **cours** en petits groupes
- des **activités encadrées**
- des **activités interdisciplinaires** avec des productions à réaliser
- des **ateliers culturels, artistiques, sportifs**
- des temps de **réunion** et de **tutorat**
- du **travail personnel** au microlycée ou à l'extérieur, avec une aide si nécessaire sur place ou à distance



L'entrée au microlycée peut intervenir en cours d'année, les enseignements doivent être organisés pour prendre en compte les contraintes particulières de chaque jeune :

- les cours, exercices et ressources sont mis à disposition sur une **plateforme numérique** accessible depuis n'importe quel point d'accès à Internet
- les temps d'**activités encadrées** par des professeurs au microlycée sont personnalisés et s'appuient sur les ressources disponibles en ligne
- le **travail personnel** peut s'effectuer à distance sur la plateforme numérique

L'évaluation



Des productions personnelles sont demandées tout au long de la formation :

- elles donnent lieu à des appréciations portées par les professeurs
- certaines productions, en vue de la préparation et de **l'entraînement à l'examen**, donnent lieu à la proposition d'une note sur 20 pour permettre de se situer

A l'issue de chaque semestre, un **bulletin de situation** est établi :

- le jeune rédige pour chaque discipline et pour l'ensemble de la formation une appréciation concernant ce qu'il considère avoir acquis ou non, la façon dont il s'est engagé dans son parcours, les pistes d'amélioration et l'aide dont il a besoin
- les professeurs échangent avec le jeune concernant la situation ainsi décrite et proposent une appréciation définitive à partir de la proposition faite

L'encadrement



L'équipe est composée de professeurs particulièrement engagés, désireux de tout mettre en œuvre pour aider à la reprise d'études et à la réussite des jeunes qu'ils accueillent.

Ils sont particulièrement attentifs aux contraintes de chaque jeune et aux difficultés qu'il peut rencontrer.

Ils se rendent disponibles pour tenter de résoudre les problèmes au côté de chacun aussitôt qu'ils apparaissent, en les mettant en relation si nécessaire avec tous ceux qui pourront participer à la mise en œuvre de solutions.

Ils assurent des cours dans leur discipline, proposent des exercices et encadrent les jeunes dans des activités de compréhension et d'entraînement, ils assurent leur suivi au travers de rencontres de tutorat et animent des ateliers au sein desquels tous les jeunes du microlycée peuvent se retrouver.

L'accompagnement



Les jeunes sont accompagnés tout au long de leur parcours par un tuteur avec qui ils entretiennent une relation privilégiée. Ils sont aussi en contact avec le conseiller d'orientation dans la réflexion liée au **projet personnel et de poursuite d'études**.

A l'issue du parcours au microlycée, un suivi et des rencontres avec le tuteur sont proposés pendant un semestre pour mettre en place les conditions optimales de la réussite des études supérieures choisies.